

Expat DUO Jeunes

Tableau des garanties santé



Bénéficiez des services du guichet unique CFE / Henner - GMC :

- Un seul bulletin d'adhésion,
- Un seul interlocuteur pour vos remboursements,
- Un seul virement global de vos remboursements versés sur le compte de votre choix en France ou à l'étranger.

Plafond annuel	150 000 € par an
Hospitalisation d'urgence	
Hospitalisation médicale ou chirurgicale de plus de 24h	100 % des frais réels
Transport ambulance (sur prescription)	
Prise en charge directe des frais en cas d'hospitalisation de plus de 24h	Sur appel au centre de gestion 24H/24 7J/7
Suite à une hospitalisation couverte	100% des frais réels dans la limite de 10 séances par an
Soins infirmiers	
Kinésithérapie	
Analyse - Radiologie	
Médecine ambulatoire	
Consultation d'un généraliste et/ou d'un spécialiste	90 €/consultation dans la limite de 10 consultations par an
Analyses - Radiologie	200 € par an
Pharmacie sur prescription	200 € par an
Maternité	
Suivi de grossesse et accouchement	Limité au remboursement de la CFE
Dentaire	
Obturation	300 € par an
Prothèses dentaires	Limité au remboursement de la CFE
Optique	
Optique	Limité au remboursement de la CFE
Appareillage	
Prothèses médicales (demande d'entente préalable)	Limité au remboursement de la CFE
Responsabilité civile vie privée	
	Franchise 305 €
Tous dommages confondus dont : » Dommages corporels » Dommages matériels et immatériels consécutifs » Dommages matériels aux biens confiés et immatériels consécutifs » Dépense pénale et recours suite à un accident	10 000 000 € par sinistre 5 000 000 € par sinistre 800 000 € par sinistre 350 000 € par sinistre (franchise de 10 % min 150 € - max 1 000 €) 30 000 € par sinistre
Assistance 7J/7 24H/24	
	Sur appel
Assistance médicale	Oui
Transport médical	Oui
Envoi d'un médecin	Oui
Rapatriement sanitaire	Oui
Retour dans le pays d'expatriation après consolidation	Avion en classe éco ou train 1 ^{re} classe
Rapatriement du corps en cas de décès	Oui
Frais de cercueil	Jusqu'à 800 €
Transport du corps de l'aéroport jusqu'au lieu d'inhumation	Jusqu'à 800 €
Rapatriement en cas de décès par accident d'un proche parent pour assister aux obsèques	Avion en classe éco ou train 1 ^{re} classe
Prise de rendez-vous médical en France	Oui
Transmission de messages urgents	Oui
Avance de fonds en cas de perte ou de vol des moyens de paiement	Dans la limite de 800 €
Honoraires d'avocat à l'étranger	Jusqu'à 1 900 €
Avance de caution pénale à l'étranger	Jusqu'à 15 000 €
Assistance sécurité	Conseiller sécurité par téléphone
Evacuation politique	Oui
Frais d'immobilisation à l'étranger	Jusqu'à 305 € par jour pendant 8 jours
Prévoyance	
» Décès accidentel » Perte totale et irréversible d'autonomie suite à un accident	20 000 €

Soins en France, USA et Suisse dans la limite de 3 mois consécutifs : limité au remboursement CFE.
La part CFE est incluse dans les plafonds précisés ci-dessus.